

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS

Bénévol'Action

DANS ce NUMÉRO

L'Édito	3
Benevolare - Réflexion sur la rémunération des bénévoles	5
Reconnaître	10
L'action communau- taire autonome	12
Questions de gestion	13
Savoir-faire	16
En libr@irie	21
L'Agenda	22

Ne manquez pas :

- Retour sur la rémunération des bénévoles
Pages 3 et 5
- Rencontre nationale sur nos rapports avec l'État et la philanthropie
Page 12
- Régime de retraite : le rachat d'années antérieures est maintenant possible
Page 13
- Une vingtaine de nouveaux CIA en opération
Page 18

La campagne promotionnelle de l'action bénévole 2012 Parce que chaque geste compte

Le nouveau message de reconnaissance que la FCABQ a retenu pour la prochaine année met l'emphase sur le geste bénévole de tous celles et ceux de nos concitoyens qui le pose sans rien attendre en retour. Si ce n'est le bien-être de se sentir utile à la société et partie prenante dans la construction d'une vie meilleure pour la collectivité.

La thématique

Peut-on imaginer ce que serait la société dans laquelle nous vivons sans les bienfaits de l'action bénévole ? Des milliers de gens, souvent démunis ou malades, seraient laissés à eux-mêmes - sans espoir, sans soutien moral, sans aucune chance d'une vie meilleure.

L'action bénévole fait toute la différence entre une société individualiste, re-

fermée sur elle-même, et une autre qui valorise la solidarité et la fraternité. Tissée jour après jour par des mains généreuses, cette différence se sent à tous les niveaux de notre société.

La prochaine campagne de la FCABQ vise à reconnaître le rôle important que chaque bénévole, tel un maillon de la chaîne, joue dans la dynamique et l'avancement d'une société solidaire.

L'argumentaire complet disponible dans
www.fcabq.org

Mise en commun des énergies pour promouvoir la reconnaissance

La FCABQ produit la Semaine de l'action bénévole depuis 1974. Quant à ses 113 centres d'action bénévole membres, ils sont la

courroie de transmission de la campagne auprès de la collectivité locale, chacun sur leur territoire. La promotion de l'action bénévole et la reconnaissance à l'endroit de nos concitoyennes et de nos concitoyens qui contribuent à l'essor de notre



société constitue d'ailleurs l'un des principaux piliers de la mission de l'organisation.

(Suite page 2)



... Suite de la une

(Suite de la page 1)

Et chaque année, la **Semaine de l'action bénévole** s'avère le point fort de la mise en commun de ces énergies qui, en 2012, se déroulera **du 15 au 21 avril prochain**.

Se procurer le matériel promotionnel 2012

Malgré la date limite passée du 10 février pour profiter des inventaires complets, il est encore temps de commander du matériel promotionnel si jamais vous avez raté l'information diffusée par les CABs et la FCABQ à ce sujet.

Toutefois, la règle du « premier arrivé, premier servi » s'appliquera.

Pour vous procurer le dépliant/bon de commande ou pour commander le matériel promotionnel 2012 :

- **Contactez le centre d'action bénévole de votre secteur** afin de demander le dépliant et placer votre commande. Pour connaître les coordonnées du CAB de votre secteur : **www.fcabq.org/centres** ou le 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515;
- S'il n'y a pas de centre d'action bénévole dans votre secteur, visitez le site Internet de la FCABQ et placez votre commande à partir du **bon de commande électronique interactif** :

www.fcabq.org et suivez le lien en cliquant sur l'image à la droite de l'écran.

Si vous commandez par l'entremise de votre CAB : les membres de la FCABQ recevront en priorité leur commande globale à partir du 20 mars prochain.

Si vous commandez par l'entremise de la FCABQ : l'expédition des commandes débutera le 26 mars prochain.

Depuis 1974, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a développé une variété d'outils visant la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance des bénévoles.

Au fil des ans, la gamme de produits s'est élargie et vous avez le choix cette année parmi plus d'une quinzaine d'articles. Et il vous sera facile de personnaliser tous les articles papier.

La FCABQ et ses 113 centres d'action bénévole membres vous remercient de participer à la promotion de l'action bénévole et à la reconnaissance de l'engagement bénévole de nos concitoyennes et de nos concitoyens dans votre milieu.

■



Si vous avez déjà commandé auprès de la FCABQ des articles en prévision de la SAB 2012, prenez note que la livraison du matériel se fera à compter du 26 mars prochain.

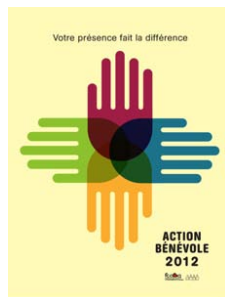
Vous pouvez encore commander en prévision de la SAB 2012, mais le tout se fera sur la base du « premier arrivé, premier servi ! ».

Vous pouvez commander du matériel tout au long de l'année auprès de la FCABQ, jusqu'à écoulement des stocks : www.fcabq.org



Dites aux bénévoles que leurs gestes comptent !





L'Édito

Rémunérer les bénévoles : une idée bien de son temps

Par **Pierre Riley**
Directeur général de la FCABQ

Le colloque *Génération B* présenté les 5 et 6 décembre 2011 à Montréal par le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) a donné lieu, entre autres, à des échanges partagés sur la question de la « rémunération » des bénévoles.

Je devrais ajouter « une fois de plus », puisque le sujet refait surface ponctuellement depuis plus d'une décennie. Que l'exercice relève de l'initiative privée d'un député fédéral ou d'une réflexion à haute voix de la part des gouvernements au fil des ans, il semble inévitable de devoir revenir de temps à autre sur la philosophie même qui sous-tend l'action bénévole.

Victime de notre succès ?

Il faut dire que notre secteur a contribué assurément à façonner le vocabulaire qui sert aujourd'hui à qualifier le geste et les personnes.

« Engagement civique », « contribution sociale », « acteurs du changement social », « maîtres-d'œuvre de l'avancement de la collectivité » et j'en passe, aucun effort n'a été négligé afin de faire oublier le temps des *dames patron-*

nesses, où d'un côté, la charité chrétienne et l'aide aux pauvres servaient de politiques sociales aux gouvernements du temps et de l'autre, d'espoir pour les femmes mieux nanties d'accéder à un certain niveau d'émancipation.

C'était aussi de notre part une opération-charme, dans le but d'attirer et de retenir les plus jeunes générations rébarbatives à tout ce qui pouvait de près ou de loin rappeler l'omniprésence de la religion dans toutes les questions touchant le développement social.



À l'inverse, la contamination lente par les mots s'est également propagée au sein du mouvement communautaire.

Alors que jusque dans les années 1990, nous parlions d'usagers, de bénéficiaires, de citoyens ou encore, d'avancées sociales, nous décrivons aujourd'hui nos missions et nos interventions avec le vocabulaire venu en droite ligne du secteur privé :

« client », « clientèle », « prestation de services », « fourchette / panier de services », *efficience* (un anglicisme, en passant), « travail bénévole », « données statistiques », et j'en passe.

Faut-il y voir là le couronnement de décennies d'efforts de promotion avec comme objectif la reconnaissance généralisée de la contribution de l'engagement de nos concitoyennes et concitoyens bénévoles ?

« Alors que, jusque dans les années 1990, nous parlions d'usagers, de bénéficiaires, de citoyens ou encore, de développement social, nous décrivons aujourd'hui nos missions et nos interventions avec le vocabulaire venu en droite ligne du secteur privé (...) ».

Faut-il dès lors s'étonner que le mimétisme s'étende jusque dans la façon de percevoir le rôle et la contribution de l'action bénévole et des bénévoles ?

Changement de garde ...et de philosophie

L'arrivée massive de nouveaux retraités depuis une dizaine d'années au sein des groupes a radicalement changé la donne.

(Suite page 4)



... L'Édito (suite) : L'action bénévole et l'argent

(Suite de la page 3)

Forgés par les pratiques et imprégnés du langage de leurs milieux professionnels, ces nouveaux bénévoles sont plus réceptifs à l'idée de recevoir une rémunération ou ce qu'on appelle plus pudiquement, une compensation. Et ils sont bien souvent eux-mêmes à l'origine de la résurgence de cette idée.

Une fois de plus, doit-on s'en montrer surpris ? Un nombre important aura vécu l'expérience du « bénévolat en entreprise », une pratique de bon citoyen corporatif implanté surtout au sein des grandes entreprises et qui permet au personnel de donner du temps à une cause pendant le temps de travail et sans perte de salaire. L'utilisation ici du terme 'bénévolat' est-il approprié ?

Et une fois arrivés à la retraite, comment ne pas penser que certains trouveraient normal de recevoir un incitatif financier au lieu d'un certificat de reconnaissance ?

Inverser la réflexion

Notons que l'idée de compenser, de rémunérer voire, de récompenser par la fiscalité les bénévoles refait surface - coïncidence ? - dans les moments où les tensions sociales et économiques sont exacerbées.

De plus, le remède proposé ne vise toujours qu'un seul secteur, celui de la santé et des services sociaux. Déjà là, on devrait y déceler matière

re à réflexion sur le pourquoi de la persistance de la situation.

Et pourtant, ceux qui réactivent ponctuellement le concept de l'incitatif fiscal pour endiguer les difficultés de recrutement dans ce secteur n'abordent jamais la question en amont, c'est-à-dire, en cherchant les raisons qui amènent de nombreux bénévoles à jeter la serviette et rebutent une éventuelle relève.



Les études, recherches et autres sondages démontrent depuis déjà un certain temps que les organismes en santé et en services sociaux font face à un défi de recrutement et de rétention, peu importe les cohortes d'âge.

Vieillesse de la population certes mais également, augmentation des problèmes liés à l'itinérance, la toxicomanie et la santé mentale s'y sont greffés et contribuent eux aussi à éloigner d'éventuels bienfaiteurs.

manière aigüe.

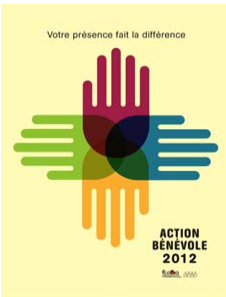
Au lieu de ressasser sans cesse l'idée d'une forme de rémunération des bénévoles, le temps ne serait-il pas plutôt venu de remettre en question le désengagement de l'État de toutes les questions touchant le développement social ?

Cette fois-ci, inversons la réflexion : au lieu d'imaginer des solutions fiscales sélectives dans le but d'attirer et surtout, de retenir les bénévoles dans le secteur de la santé et des services sociaux, demandons-nous ce qui doit revenir d'office à l'État en fonction de ses devoirs et de ses responsabilités envers la population qu'il est sensé servir.

Il serait temps aussi de reconsidérer l'acte bénévole comme partie intrinsèque d'un ensemble de valeurs humanistes plutôt que de l'aborder sous l'angle utilitaire d'une planification gestionnaire de livraison de services sociaux et de santé.

« (...) l'idée de compenser, de rémunérer voire, de récompenser par la fiscalité les bénévoles refait surface - coïncidence ? - dans les moments de tensions sociales et économiques exacerbées. »





Benevolare

Aujourd'hui, le bénévolat doit-il être libre et gratuit ?

Par **Daniel Caron**, directeur général du Conseil québécois de loisir

Le texte qui suit constitue la présentation de M. Caron lors du colloque national **Génération B**, tenu à Montréal les 5 et 6 décembre 2011 et organisé par le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ).

Cet appel à témoigner d'une perspective traditionnelle, trahissant mon âge, m'a néanmoins conduit à m'interroger à nouveau face à cette vision, apparemment classique, peut-être dépassée selon certains, de l'engagement social. La question apparaît simple, mais la réponse plus complexe.

À ce moment précis, par exemple, n'étant pas à mon travail, mais plutôt participant à une discussion de bénévoles sur le sujet, suis-je bénévole ?

Avec vous aujourd'hui, suis-je un bénévole ?

Tout en étant clairement intéressé par le sujet en débat, dans les faits, je serais tenté de vous affirmer que c'est grâce à un employeur philanthrope que je participe aujourd'hui.

Même s'il est nettement plus passionnant d'être avec vous aujourd'hui

qu'aujourd'hui que devant mon ordinateur à 10 mètres sous terre, dans le Parc olympique. ma liberté de choix est incomplète.

Par ailleurs, mon geste n'est pas gratuit puisqu'une fois cette autorisation obtenue, je demeure dans le cadre de mes heures de travail rémunérées. Bien sûr, comme vous tous sans doute je « bénévole » à mes heures, mais je n'ai pas pris mes vacances pour être parmi vous et mon employeur ne m'a pas demandé de prendre une journée sans solde.

Les deux conditions initiales ne sont donc pas réunies.

De mon point de vue, la situation serait d'ailleurs similaire si, à titre d'étudiant, je devais être présent afin d'obtenir des crédits et que cette présence était inscrite dans mon cheminement scolaire obligatoire, pas de véritable liberté de choix dans ce cas également.

Ces quelques propos, vous vous en doutez certainement, confirme mon camp : le bénévolat doit être libre, gratuit ... et surtout, il doit le demeurer !

L'altruisme, une valeur de plus en plus rare à préserver

Le bénévolat s'inscrit pour moi dans cette sphère d'engagement social altruiste, malheureusement de plus en plus rare et d'autant précieuse, qui permet :

- à l'individu de véritablement passer du <<je>> au <<nous>>, de faire une différence dans la vie de l'autre, des autres et de sa communauté, sans attente mercantile;
- il lui permet de s'engager pour les autres, sans autre espoir qu'un simple remerciement,

« Ces quelques propos, vous vous en doutez certainement, confirme mon camp : le bénévolat doit être libre, gratuit ... et surtout, il doit le demeurer ! »

un sourire ou de vivre une expérience qui apporte une autre forme de richesse, plus humaine, plus fondamentale.

Dans une société où le citoyen est graduellement devenu un client, où les responsabilités publiques et étatiques s'analysent de plus en plus à

(Suite page 6)



... Libre et gratuit ?

(Suite de la page 5)

travers le coût de livraison de services, où la valeur de l'engagement socio-communautaire se mesure à l'aune des retombées économiques, des économies réalisées et des résultats concrets, il me semble important de préserver cette contribution libre et gratuite, cet espace de liberté citoyenne et individuelle.

Un déterminant à notre qualité de vie

Le bénévolat est un contributeur déterminant à notre qualité de vie. Ce qu'il apporte de plus important à notre société est le développement du capital social, de communautés vivantes et dynamiques en plus de son impact individuel, également très significatif, puisqu'il rend les individus simplement meilleurs.

Gratuit et libre, le bénévolat nous invite à transcender notre individualisme naturel et entretient les fibres de la solidarité, du partage et de l'entraide, quelle que soit la cause épousée.

Ce geste citoyen s'avère indispensable dans mille facettes de la vie quotidienne ou lorsqu'il s'agit de réagir collectivement à une catastrophe. Qu'il suffise pour s'en convaincre d'évoquer récemment l'inondation du Richelieu ou encore, la crise du verglas en Montérégie, il y a quelques années.

Les réseaux bénévoles et le milieu associatif, qui regroupent la majorité d'entre-eux, ont d'ailleurs été récemment identifiés par des chercheurs comme des éléments déterminants de la résilience des communautés.

Reconnaître aussi le rôle de la philanthropie individuelle

Comprenons-nous bien, toutefois, tout en revendiquant le bénévolat comme une dimension caractéristique de l'acte citoyen, je ne nie nullement qu'il est important de reconnaître également la contribution de la philanthropie individuelle et corporative, des dons, en argent ou en services, ou encore de l'action civique, intégrée à la formation des jeunes en milieu scolaire.

Il me semble simplement important de bien qualifier chacune des sphères, de les apprécier pour leurs valeurs intrinsèques, tout en considérant que des <<zones grises>> continueront d'exister.

Défis et enjeux globaux pesant sur le bénévolat

Mais les véritables défis du bénévolat, au-delà de la sémantique, m'apparaissent pour l'instant ailleurs. Vous me permettrez de relever certains enjeux globaux, à titre d'exemples :

- éviter que les gouvernements, qui s'intéressent de plus en plus au bénévolat, y voit seulement une solution à leurs problèmes budgétaires et le soutienne uni-

quement en fonction de priorités spécifiques, par exemple en matière de santé publique;

- être conscient des risques que pose l'introduction dans cet univers d'une langue et des façons de faire propre au milieu du travail. Il ne s'agit pas d'une main-d'œuvre à bon marché;
- être attentif aux conséquences que pourraient avoir sur la mobilisation des bénévoles, la mise en interface des bénévoles et des travailleurs rémunérés, prêtées par des entreprises philanthropes comme l'introduction de systèmes de gratification;
- se soucier des limites posées par le transfert de responsabilités et de tâches toujours

« Gratuit et libre, le bénévolat nous invite à transcender notre individualisme naturel et entretient les fibres de la solidarité, du partage et de l'entraide, quelle que soit la cause épousée. »

plus nombreuses et lourdes aux bénévoles;

- reconnaître que les bénévoles ne sont pas des citoyens ordinaires, mais plutôt des gens extraordinaires et que la société leur doit un grand coup de chapeau.

(Suite page 7)



Bénévol'Action - Hiver 2012

... Libre et gratuit ?

(Suite de la page 6)

Je terminerai donc, idéaliste penseront certains, en souhaitant que le bénévolat demeure un acte libre et gratuit, distinct de la philanthropie et de l'engagement civique.

Peut-être, après tout, devrait-il être considéré tout simplement comme un loisir puisqu'il se pratique pendant le temps libre, permet de choisir librement l'activité qui nous intéressent et que la personne aspire le plus souvent à avoir du plaisir et à y vivre des expériences enrichissantes, au plan personnel et collectif.

■



Conseil québécois du loisir
www.loisirquebec.com



**SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2012
DU 15 AU 21 AVRIL**

COMMANDEZ VOS ARTICLES DE RECONNAISSANCE DÈS MAINTENANT !

www.fcabq.org :

- Pour trouver le CAB de votre secteur ou territoire
- Pour commander à partir du bon de commande en PDF interactif
- Pour télécharger l'argumentaire du visuel et du slogan 2012



La FCABQ contre l'instauration d'un crédit d'impôt sélectif Une position toujours d'actualité

En 2007, la FCABQ avait réagi à l'annonce par le gouvernement du Québec de sa volonté d'allouer, dans son budget à venir, un crédit d'impôt aux proches aidants. Prenant position contre cette idée qu'elle estimait être un geste de saupoudrage source probable d'injustice, la FCABQ, avec le soutien de *Regroupement des aidantes et aidants naturel-le-s de Montréal* (RAANM) et l'*Association Lavalloise des Personnes Aidantes* (ALPA), avait rendu publique sa réaction par voie de communiqué.

Au moment où les populations partout sur la planète sont soumises aux aléas et aux soubresauts chaotiques de l'économie et de la finance, le rappel de la position de l'organisation, dans ce cas précis et en général, demeure toujours d'actualité.

Crédit d'impôt aux bénévoles d'aidants naturels

La FCABQ désapprouve la mesure

Le Regroupement des aidantes et aidants naturel-le-s de Montréal (RAANM) et l'Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA) appuient la position de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec sur la question du crédit d'impôt aux bénévoles d'aidants naturels.

Montréal, le 6 mars 2007 – L'idée n'est pas neuve. Déjà à l'automne 2000, le député fédéral de Frontenac/Lac-Mégantic, Jean-Guy Chrétien, s'apprêtait à présenter un bill privé prônant l'application d'allègements fiscaux au profit des bénévoles, une mesure qui, selon lui, soutiendrait notamment les efforts de recrutement des organismes, en particulier dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Pressentant tout de même manœuvrer en terrain délicat, M. Chrétien avait demandé un avis à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec en lui soumettant son projet de bill privé. L'analyse défavorable de la FCABQ avait convaincu le député de mettre un terme à sa démarche.

Mais voilà que sept ans plus tard et à la veille du déclenchement des élections québécoises, le gouvernement libéral annonçait il y a quelques jours vouloir aller dans le même sens en intégrant la mesure à son budget. Dans ce cas-ci toutefois, ce bonus fiscal se limiterait aux bénévoles offrant un répit aux aidants naturels. Cette fois, la FCABQ n'a pas été consultée.

Pas plus aujourd'hui qu'hier

Pas plus qu'en 2000 la FCABQ ne trouve

dans cette décision inopinée les éléments susceptibles de lui faire reconsidérer ses conclusions d'alors :

- **Ingérence et interventionnisme de l'État québécois** qui se donne à partir d'ici les moyens d'assujettir de plus en plus l'action bénévole à son plan d'action et de l'intégrer à son cadre budgétaire en fonction de ses priorités. Ne serait-ce que pour cette raison, cet arrangement se doit d'être combattu. Aujourd'hui, les bénévoles auprès d'aidants naturels. Qui d'autre demain ?
- **L'État québécois en contravention flagrante au principe même du respect de l'autonomie des groupes communautaires et bénévoles**, principe au sujet duquel la Loi sur la Santé et les Services sociaux est on ne peut plus explicite à ce sujet : « *Les conseils d'administration sont responsables de l'élaboration des politiques internes des organismes à but non lucratif qu'ils représentent.* »
- **Création de catégories de bénévoles** : ceux dont l'activité bénévole bénéficie de privilèges fiscaux et les autres; ceux parmi les bénévoles qui gagnent

suffisamment de revenus pour payer de l'impôt et donc, en mesure de réclamer des crédits d'impôts et les autres ; la hiérarchisation des bénévoles : d'un côté, ceux qui font une activité méritant un avantage fiscal et de l'autre, les autres.

- **Pourquoi consentir un accommodement fiscal** à « eux » et pas aux « autres » ?
- **Les bénévoles, voleurs de jobs ?** Des organismes communautaires et les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) offrent déjà le service de répit-gardiennage aux personnes qui s'occupent de proches et de parents. De plus, ces intervenant(e)s doivent être aptes à poser des actes professionnels qui nécessitent une formation adéquate. Ces intervenant(e)s sont généralement salarié(e)s. Alors, si l'État québécois considère ce service assez important pour l'inscrire à son budget, pourquoi ne voit-il pas plutôt à financer à hauteur requise les organismes spécialisés dans ce type d'intervention ?

(Suite page 9)



... Une position toujours d'actualité

(Suite de la page 8)

- **Économie inacceptable d'un débat de société** qui ne pourra être évité encore très longtemps si le style actuel de la gestion des politiques sociales est maintenu. Pendant ce temps, les organismes communautaires, eux, n'échapperont pas à l'odieux que cette situation ne manquera pas de créer à bien des égards.

Viser le bien commun

Dans un contexte où, tant au Québec qu'ailleurs, le mouvement communautaire est soumis à une forte pression de la part de l'État afin de répondre à une bonne partie des maux de la société, la FCABQ estime plus approprié de fournir les efforts nécessaires, non pas à administrer une mesure à portée limitée ne tenant pas compte des besoins fondamentaux des organismes, mais plutôt à favoriser toute action plus large visant la consolidation et le développement de ceux-ci et ce, dans le respect de leur mission.

À ce titre, les groupes d'aidants naturels, les proches aidants eux-mêmes, les intervenant(e)s et les CSSS offrant le répit-gardiennage portent très largement sur leurs épaules les effets des multiples réformes auquel le secteur de la santé et des services sociaux québécois a été soumis au cours des dernières décennies.

En quoi le saupoudrage d'une mesure fiscale sélective aux effets marginaux répond-il aux besoins cruciaux de formation professionnelle, de recherche, d'encadrement auxquels ces groupes doivent répondre ?

Pourtant, la *Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire* adoptée en septembre 2001 fournit les éléments essentiels à tout ministre qui

voudrait bien faire preuve de vision et du sens du bien commun dans un prochain budget. Les milliers de groupes communautaires au service de l'ensemble de la population québécoise ne répondent-ils pas à tous les jours : « Présent » ?

Conséquemment, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec appuie les revendications du Mouvement des aidants naturels prônant la nécessité de reconnaître le rôle joué par les proches aidants auprès des personnes en perte d'autonomie, enfants, parents, frères, sœurs ou amis.

Car, il est un fait maintenant indéniable : compte tenu du caractère irréversible du vieillissement de la population, l'État québécois n'a plus le choix d'investir massivement en santé et en services sociaux, et particulièrement en soutien à domicile. Le gouvernement sortant n'avait-il pas clamé en 2003 « *Chez soi, le premier choix* » en déposant son budget en matière de santé et de services sociaux ?

« (...) la FCABQ estime plus approprié de fournir les efforts nécessaires, non pas à administrer une mesure à portée limitée ne tenant pas compte des besoins fondamentaux des organismes, mais plutôt à favoriser toute action plus large visant la consolidation et le développement de ceux-ci et ce, dans le respect de leur mission. »





Reconnaître

Retour sur la Journée internationale des bénévoles Une diversité d'activités organisées par les CABs - Suite

« Faites-vous plaisir ! » :
Les CABs du Saguenay s'unissent pour mettre de l'avant l'engagement bénévole des citoyennes et citoyens de leur région

Par **Sarah Tremblay**, coordonnatrice des bénévoles, CAB de Jonquière

Gros événement que celui initié par le CAB de Jonquière et la Ville de Saguenay, en partenariat avec le CAB de Chicoutimi et le Centre de bénévolat « Soif de vivre » de La Baie. Tenu le 22 novembre dernier à Chicoutimi (Ville de Saguenay), la journée s'est déroulée sur fond de 10^e anniversaire de l'Année internationale des bénévoles et en prévision du 5 décembre, cette journée annuelle consacrée à la reconnaissance des bénévoles décrétée par l'ONU en 1985.

Pourquoi un tel événement ?

« Faites-vous plaisir » se tient dans le but d'échanger avec des gens qui ont choisi de s'engager bénévolement dans leur milieu. C'est un événement qui s'est donné comme principal objectif d'encourager le vieillissement actif.

Pourquoi le font-ils et comment en sont-ils venus à le faire? Quelles sont les conditions gagnantes? Qu'attendent-ils des organismes qui encadrent leur travail? Des réponses à ces questions

et à d'autres permettront de faire des suggestions aux organismes qui seront ainsi mieux outillés pour motiver leurs bénévoles et en attirer de nouveaux. L'événement est aussi une opportunité de procurer aux bénévoles un moment de ressourcement et de motivation.

Tenir compte du contexte



La population de Saguenay, tout comme celle des grandes villes, est vieillissante. D'un côté, cela obligera des ajustements puisque ses besoins subiront des changements de plus ou moins grande importance. D'autre part, ce même phénomène procurera à notre milieu tout un lot de bénévoles potentiels.

L'événement « Faites-vous plaisir » s'inscrit dans le cadre de la démarche *Municipalité Amie Des Aînés* (MADA) que mène actuellement la Ville de Saguenay, un projet qui vise à faire face au vieillissement de

notre population.

Le bénévolat chez les citoyens de 55 ans et plus fait l'objet d'une attention particulière, ce qui explique la tenue de cet événement rendu possible grâce à un partenariat avec les Centres d'action bénévole du Saguenay.

De l'huile de bras à la tonne pour faire arriver le tout

Cette journée a réuni plus de 300 personnes, des bénévoles qui ont participé aux échanges ainsi que celles et ceux qui contribuent activement au soutien de la mission sociale des organismes de leur milieu.

Le clou de cette journée a pris la forme d'une conférence donnée par Chantale Lacroix, animatrice et productrice, entre autres de l'émission à succès « Donner au suivant ».

Reconnaître le travail d'organisation d'une telle activité est tout aussi important.

Soulignons ici le travail du comité de travail :

- Steeve Ménard (Ville Saguenay), Nathalie Potvin et Sarah Tremblay (CAB de Jonquière), Dominique Drapeau et Sonia Tremblay (CAB de Chicoutimi), Linda Gagnon (Centre de bénévolat « Soif de Vivre » de La Baie), Valérie Picard (RAJ 02), Maxima Migneault (TRCA et Conseil des aînés), Nathalie Boucher (CSSS de Jonquière).

(Suite page 11)



Bénévol'Action - Hiver 2012

... Retour sur le 5 décembre dans les CABs

(Suite de la page 10)

- Les échanges ont été rendus possibles grâce à 101 bénévoles œuvrant au sein de différentes équipes de soutien sur le territoire de Ville Saguenay, âgés de 55 ans et plus, qui ont participé à la consultation du 22 novembre 2011.
- Les échanges se sont déroulés autour de quatre thèmes : Les motivations et le recrutement / La reconnaissance de l'engagement / La conciliation « bénévolat et activités quotidiennes » / L'avenir du bénévolat.

Les participants ont eu droit à un souper puis à la conférence de Chantal Lacroix. Il était possible également pour la population de se procurer des billets afin d'assister à la conférence de Mme Lacroix. En tout et partout, la conférence aura attiré près de 550 personnes.

Les résultats plus que satisfaisants

La partie consultation a été particulièrement appréciée. La formule, le temps, l'ambiance... tout était bien aligné. Les animateurs et les secrétaires des ateliers ont aimé leur journée également.

La **sortie du rapport de l'événement** est prévue dans la semaine de l'action bénévole 2012. Il sera en ligne sur les sites des CAB de Jonquière et Chicoutimi.

La clé du succès? Une équipe formidable, des animateurs et secrétaires motivés et motivants, des participants emballés et emballants, un événement

unique qui se termine avec une Chantale Lacroix tout à fait inspirée et inspirante !

CAB de Jonquière
actionbenevolejonq.qc.ca

CAB de Chicoutimi
www.cabchicoutimi.com



Les petits plats dans les grands pour les bénévoles de Beauce-Etchemin

Par **Suzie Labbé**, agente de développement au CAB Beauce-Etchemin

Le Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin a profité du 5 décembre, Journée internationale des bénévoles afin de rendre hommage aux bénévoles œuvrant en son sein.

La célébration a eu lieu le 2 décembre dernier à la salle la Joseloise de Saint-Joseph. Pour l'occasion, un repas chaud fut servi, suivi d'un après-midi dansant. La journée a été ponctuée par le tirage de nombreux prix de présences rendu possible grâce à la générosité de nos commanditaires.

Depuis 1978, le Centre d'action bénévole se consacre à la promotion et au soutien du bénévolat en travaillant en collaboration avec les collectivités et les organismes du milieu communautaire de la Beauce et des Etchemins.

Il vient également en aide à la population de son territoire. Ainsi, il offre des services de maintien à domicile, d'accompagnement-transport, de popotes roulantes, de visites d'amitié, d'animations Viactive et de soutien aux proches aidants.



Un coup de chapeau sympathique au CAB de Saint-Félicien

Par **Geneviève Castonguay**, responsable de la promotion de l'action bénévole

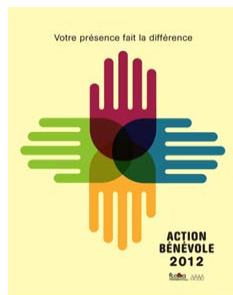
Le Centre d'Action Bénévole de Saint-Félicien a organisé une petite fête dans ses locaux. Nous avons servi pâtisseries, jus et café à tous les bénévoles présents : une après-midi pour se réunir et bavarder.

Une journaliste du journal régional est venue nous rendre visite dans l'intention de publier un article. Le tout a été très agréable !



CAB de Saint Félicien
cabsaintfelicien@hotmail.com

CAB Beauce-Etchemin
418.774.6008



L'action communautaire autonome

Le 1er mars 2012, au Centre St-Pierre

Rencontre nationale sur nos rapports à l'État et la philanthropie

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) vous invite à :

- sa rencontre nationale,
- le 1^{er} mars 2012 dès 9h00,
- au Centre St-Pierre - 1212, rue Panet, salle 100, Montréal (métro Beaudry)

Deux grands thèmes seront explorés lors de cette journée :

- *Le communautaire canadien hors Québec*, un sujet abordé pour la toute première fois au RQ-ACA;

Ainsi que :

- *Nos rapports à l'État et la philanthropie*, une réflexion qui se poursuit autour de la question du désengagement social de l'État.

Venez entendre nos invité(e)s et échanger sur des questions qui vous concernent.

Cette activité vous intéresse?

Inscrivez-vous sans tarder!

Vous avez jusqu'au 24 février prochain pour remplir la fiche d'inscription et nous la retourner, accompagnée de votre paiement de 20,00 \$ (frais d'inscription) au :

1555, avenue Papineau,
Montréal (Québec) H2K 4H7

Pour lire la programmation complète de la rencontre nationale et obtenir la fiche d'inscription, consultez la page d'accueil de notre site internet au www.rq-aca.org

L'équipe du RQ-ACA

**1^{er} mars 2012
9h00**

Centre St-Pierre, salle 100
1212, rue Panet
Montréal
Métro Beaudry

Peter R. Eisen
Senior Research Associate & Professor for Nonprofit Studies at the York Royal University of Calgary

Elisabeth Latreux
Directrice de la ligne de soutien Part 101 et coordonnatrice provinciale de la Campagne Vision-20-20-20 en Ontario

Léo-Paul Poiré
Directeur du Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne et président de la Société d'études économiques et sociales du Nouveau-Brunswick

Le communautaire canadien hors Québec

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
Rencontre nationale

Nos rapports à l'État et la philanthropie

Roben Couture
Responsable de l'engagement politique et dirigeant du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Chloé Lussier
Directrice générale de la Fédération des ONG de Montréal (FOHM) et membre du conseil d'administration du RQ-ACA

Michel Plamondon
Agent de recherche et de communication au regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCOLE)

RQ-ACA
Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
18 janvier 2012



- Inscription jusqu'au 24 février 2012
- 20 \$ par personne
- Toute l'information et la fiche d'inscription au : www.rq-aca.org





Questions de gestion

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

Une nouveauté : Le rachat d'une rente pour les années de travail passées

Par **Sylvia Roy**,
coordonnatrice administrative
du RR-GCF

Depuis le 1er octobre dernier, il est possible d'augmenter immédiatement sa rente de retraite garantie par le Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes.

De quoi s'agit-il ?

En fait, toute personne participante active au Régime peut acheter une rente. Ceci se fait en versant un montant qui fait reconnaître des périodes travaillées non cotisées chez son employeur actuel ou chez un employeur membre du Régime où la personne participante a déjà travaillé.

Ceci peut se faire également pour faire reconnaître des périodes d'absences non-cotisées, ex. congé de maladie, congé de maternité, etc. Cette rente de retraite achetée est garantie et s'ajoute à la rente déjà acquise par le biais des cotisations régulières. Cet achat peut s'effectuer en tout temps et au moins trois mois avant le début de la retraite.

Le rachat d'une rente pour les années de travail passées peut se faire par bloc d'années. Toutefois, un

délai de 12 mois est nécessaire entre deux rachats.

Quelles périodes peuvent être rachetées ?

- 1) Les années travaillées chez l'employeur actuel antérieurement à l'adhésion au Régime;
- 2) Les années travaillées chez un autre employeur qui adhère au Régime où vous n'étiez pas participante au Régime;
- 3) Les années travaillées chez l'employeur actuel ou un autre employeur après l'adhésion au Régime, mais non cotisées au moment d'une absence (congé de maternité, par exemple).



Prenons un exemple. Le groupe où travaille Marie, le centre le Refuge, a adhéré au Régime le 1er octobre 2008. Marie y a été embauchée 3 ans plus tôt, le 1er octobre 2005. De plus, entre octobre 2003 et 2005, Marie travaillait au Groupe Alpha, un groupe qui a adhéré au Régime en 2010.

Marie pourrait donc racheter un maximum de 5 ans de service : les 3 au sein du Refuge et les 2 travaillées au Groupe Alpha.

Le salaire actuel de Marie est de 35 000 \$ et la cotisation totale chez son

employeur actuel (salariale et patronale) au Régime représente 7 %. On se souvient qu'au Régime, 100 \$ de cotisation achètent une rente annuelle de 10 \$. Le premier calcul permettra à Marie de savoir le montant de la rente qu'elle pourrait recevoir à sa retraite si elle fait le rachat des années passées.

Voir à la page suivante les tableaux sur la méthode de calcul afin d'effectuer le rachat d'années de travail antérieures.

(Suite page 14)



Bénévol'Action - Hiver 2012

... Le rachat d'une rente (...)

(Suite de la page 13)

Le calcul se fera comme suit :

Années racheta- bles X	Salaire X	Cotisation to- tale X	100 \$ cotisation achète 10 \$ de rente =	RENTE
5 ans	35 000 \$	7 %	10 %	1 225,00 \$

Marie peut ainsi garantir une rente additionnelle annuelle de 1 225 \$ si elle décide d'acheter les années de travail où elle aurait pu cotiser au Régime. Le deuxième calcul détermine le coût de l'achat d'une rente de 1 225 \$. Ce coût varie en fonction de l'âge et du sexe de la personne participante. Plus le rachat se fait quand la personne est jeune, plus un même montant lui permettra de racheter une rente élevée.

Poursuivons notre exemple. Marie a tout juste 55 ans. L'actuaire, fournisseur de service pour le Régime, établit chaque année un tableau de conversion en fonction du sexe et l'âge (années et les mois). Ce tableau indique qu'en 2012, le coût de 1 \$ de rente annuelle payable à 65 ans pour une femme qui est âgée actuellement de 55 ans est de 11,33176 \$.

La formule de calcul sera donc la suivante :

Rente achetable X	Facteur de conversion =	Montant à payer
1 225, \$	11,33176	13 881,41 \$

En ajoutant le montant de 75 \$ pour les frais d'administration, Marie devra déboursier 13 956,41 \$ pour acheter une rente annuelle de 1 225 \$. Cette rente achetée est garantie et s'ajoute à sa rente déjà acquise en plus de celle qu'elle achètera avec ses cotisations régulières jusqu'à l'âge de la retraite. Comme toute autre rente du Régime, cette rente est garantie par le Régime pour le reste de la vie de Marie et ne peut pas être réduite, quelle que soit la situation financière du Régime, mais pourra augmenter soit suite à une indexation ou à une bonification.

Si Marie le préfère elle peut choisir d'acheter seulement une partie des années rachetables. Elle pourra alors en racheter d'autres plus tard en soumettant une nouvelle demande de rachat une fois la période de 12 mois écoulée. Un facteur de conversion plus élevé s'appliquera puisqu'elle sera alors plus âgée. Il est important de bien comprendre que le choix de racheter des années dans le Régime est irréversible.

Page suivante pour la suite du texte ...

(Suite page 15)



Bénévol'Action - Hiver 2012

... Retour sur le 5 décembre dans les CABs

(Suite de la page 14)

Les formes suivantes de paiement sont possibles et peuvent être combinées : paiement par chèque (pour les années après 1989); transfert provenant d'un REER, d'un CRI, d'un RPDB, ou d'un régime de retraite; transfert depuis le REER du Fonds de solidarité FTQ ou de Fondation CSN (dans la période de 3 mois précédant le départ à la retraite); transfert de cotisations volontaires.

La possibilité de rachat d'une rente pour années de service passées est intéressante pour plusieurs des participantes et participants du Régime.

Dans les cas où le revenu de retraite prévu est très bas, sous le seuil de pauvreté, le rachat peut ne pas être indiqué. Il faut examiner alors d'autres options. Ces autres solutions seront présentées dans un prochain article.

Besoin de plus de renseignements ?

Pour tout renseignement supplémentaire sur le rachat d'une rente pour les années passées de service, vous pouvez consulter notre site internet (sous l'onglet ParticipantEs – 2^e Assemblée annuelle) les documents se rapportant au rachat d'années de service passées.

En page d'accueil, vous avez accès à un calculateur qui permet de déterminer vos revenus de retraite. Vous pouvez également communi-

quer directement avec nous par téléphone ou par courriel.



Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse
Bureau 301
Montréal, QC H2Y 1E6

T : 514-878-4473/1 (888) 978-4473
TC : 514-878-1060

RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca
www.regimere retraite.ca





Savoir-faire

Les Rendez-vous annuels

La nouvelle programmation arrive bientôt chez vous

Dates et lieux
à la page suivante

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS

PRÉSAGES
une initiative de la
Fondation
BERTHAUME-DU TREMBLAY *présentent*

Vitaminer son engagement en surmontant ses peurs

*Une journée de ressourcement sur le thème de l'art du dépassement et de la gestion de ses peurs.
Cette journée de ressourcement et de formation a été conçue de façon toute spéciale pour les bénévoles des organismes communautaires qui œuvrent dans le secteur des aînés au Québec.
Richard Aubé et Les Rendez-vous annuels vous invitent à venir vivre une expérience unique. Cette journée sera interactive, basée sur l'expérience des participants. L'animation se fera par des mises en situation directement reliées au quotidien des bénévoles!*

OBJECTIF

La personne bénévole développera et intégrera de nouveaux outils lui permettant de se dépasser au quotidien en fonction de ses propres objectifs.

Sous-objectifs

- Découvrir les mécanismes d'auto-sabotage qui cachent parfois nos comportements.
- Apprendre à vaincre la procrastination afin de redevenir pleinement motivé, engagé et enthousiaste.
- Réussir à sortir de sa zone de confort, à surmonter ses peurs, afin de pouvoir se dépasser.
- Obtenir les outils nécessaires pour atteindre concrètement et plus efficacement ses objectifs.

CONFÉRENCIER
Richard Aubé



Praticien en neurolinguistique et auteur d'un best-seller vendu à plus de 10 000 exemplaires dans toute la francophonie, incluant la France, la Suisse et la Belgique, Richard se qualifie aujourd'hui comme un « agent de changement ». Son but est d'inspirer les gens à sortir de leurs pantoufles en béton, à oser faire l'effort supplémentaire qui leur permettra de réaliser leur véritable légende personnelle!

INFORMATIONS

Les Rendez-vous annuels
1474, rue Fleury Est, Montréal (Québec) H2C 1S1
Téléphone : 514 382-0310
Sans frais : 1 866 323-0310
Télécopieur : 514 381-3462
Courriel : rva@presages.org
Site Web : www.presages.org

HORAIRE

8 h 30	Accueil
9 h	Ouverture Pourquoi nos peurs ont-elles parfois des effets paralysants? Mes perceptions me donnent-elles toujours un reflet juste de la réalité?
12 h	Dîner sur place L'art du dépassement, « ça s'apprend » Donner au suivant
15 h 30	Conclusion de la Journée





Bénévol'Action - Hiver 2012

... Les Rendez-vous annuels 2012 : Où ? Quand ?

En collaboration avec le Centre d'action bénévole de Granby

Vendredi, le 16 mars 2012

Hôtel le Granbyen

700, rue Principale, Granby

En collaboration avec le Manoir Universeau de Senneterre

Lundi, le 30 avril 2012

Hôtel L'Escale

1100, rue de L'Escale, Val-d'Or

En collaboration avec le Regroupement PRASAB, la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal et la Table régionale de concertation des aînés de Laval

Mercredi, le 21 mars 2012

Centre Pierre-Charbonneau

3000, rue Viau, Montréal

En collaboration avec le Centre d'action bénévole des Pays d'en haut

Mercredi, le 2 mai 2012

Promenades Sainte-Adèle

555, boulevard Sainte-Adèle,

local 200, Sainte-Adèle

En collaboration avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries

Mercredi, le 28 mars 2012

Hôtel Universel

311, boulevard Hôtel-de-Ville,

Rivière-du-Loup

En collaboration avec le Centre d'action bénévole Laviolette et la Table de concertation des aînés de la Mauricie

Vendredi, le 4 mai 2012

Auberge Gouverneur

1100, Promenade du Saint-Maurice,

Shawinigan

En collaboration avec la Maison des Aînés de Lévis

Judi, le 30 mars 2012

10, rue Giguère, Lévis

En collaboration avec le Regroupement des Centres d'action bénévole affiliés de Lanaudière

Vendredi, le 11 mai 2012

Centre Saint-Jean-Bosco

249, chemin du Golf Est,

Saint-Charles-Borromée

En collaboration avec le Comité des partenaires de l'Outaouais

Vendredi, le 13 avril 2012

au Centre des Aînés de Gatineau

196, rue Notre-Dame, Gatineau

En collaboration avec La Maison d'un Nouvel Élan

Vendredi, le 18 mai 2012

Les Aîné(e)s de Jonquière

3245, rue des Pensées,

Arrondissement de Jonquière

En collaboration avec Sercovie

Mercredi, le 25 avril 2012

Centre Julien-Ducharme

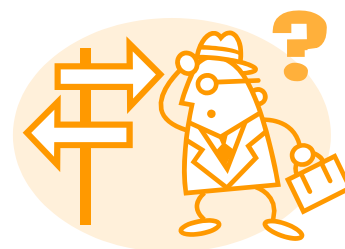
1671, chemin Duplessis,

Sherbrooke

En collaboration avec le Centre d'action bénévole de Sept-Îles

Mercredi, le 23 mai 2012

466, rue Perreault, Sept-Îles



Carrefour d'information pour aînés L'information gouvernementale davantage accessible aux aînés

D'après un communiqué du cabinet de la ministre responsable des Aînés

Le 3 février dernier à Trois-Rivières, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, annonçait une aide financière de 1,8 millions sur plus de deux ans pour la création de 20 nouveaux carrefours d'information pour aînés dans 13 régions du Québec.

Pour appuyer leurs activités, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec produira des outils de suivi et offrira un soutien-conseil.

Les services des carrefours pourront être offerts par téléphone, à domicile, dans les locaux de l'organisme ou dans tout autre endroit fréquenté par les personnes aînées.

Ce sont 20 organismes communautaires qui ont reçu l'aval du ministère de la Famille et des Aînés pour implanter des carrefours d'information. Ces carrefours offriront un ensemble de services d'accompagnement afin d'aider les personnes aînées à repérer et à comprendre l'information gouvernementale, qu'elle soit fédérale, provinciale ou municipale.

« De nombreux aînés, particulièrement ceux qui sont vulnérables, expriment le besoin d'avoir un accès plus facile à l'information gouvernementale. Puisque celle-ci est parfois difficile à obtenir, certains

ne peuvent profiter de programmes gouvernementaux en vigueur. Les carrefours d'information pour aînés répondront à ce besoin. Ils font partie d'une série de mesures mises en place par le gouvernement pour assurer le mieux-être et le vieillissement actif des aînés québécois, ce qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la future politique Vieillir chez soi, que nous déposerons au printemps », a mentionné la ministre Blais.

Un travail d'implantation amorcé en 2008

En 2008, le ministère de la Famille et des Aînés a amorcé l'implantation des carrefours d'information en mettant sur pied 6 projets pilotes. Grâce à l'expérience tirée de ces projets, les 20 nouveaux carrefours pourront adapter de manière plus adéquate leurs interventions et mieux répondre au besoin d'information des aînés.

Après une deuxième phase de lancement qui aura lieu au printemps, et en incluant les projets pilotes, ce sont 30 carrefours qui auront été implantés au Québec sur une période de trois ans.

Pour de l'information additionnelle sur les carrefours d'information pour aînés, vous pouvez consulter le site du ministère de la Famille et des Aînés, au www.mfa.gouv.qc.ca.

Quelques exemples de services qui ont été offerts par les projets pilotes de carrefours d'information pour aînés

- Une dame dont le mari est en institution n'avait plus le revenu nécessaire pour vivre décemment. Le bénévole du Carrefour d'information a téléphoné au Ministère pour obtenir le formulaire afin de recalculer son revenu. Le bénévole s'est rendu au domicile de la dame pour remplir le formulaire avec elle afin que son Supplément de revenu garanti soit ajusté à sa nouvelle situation.
- Un homme âgé qui vit seul et sans enfant a obtenu l'aide du Carrefour d'information pour les démarches de pré-

« Pour appuyer leurs activités, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec produira des outils de suivi et offrira un soutien-conseil. »

arrangements funéraires et la visite chez le notaire concernant son testament.

- Un homme âgé ne recevait plus les chèques de la Sécurité du revenu, TPS et TVQ après un changement d'adresse et il n'arrivait plus à payer son loyer. Le Carrefour d'informa-



Carrefour d'information pour aînés

L'information gouvernementale davantage accessible aux aînés

(Suite de la page 18)

tion l'a accompagné dans sa démarche pour faire corriger les erreurs dans son adresse et en aviser les ministères concernés afin qu'ils puissent régulariser sa situation.

- Une personne âgée de 65 ans a bien compris la stratégie de location de nouveaux appartements dans une résidence, puisque la subvention dont parle le promoteur est en fait le crédit d'impôt pour soutien à domicile... à partir de 70 ans seulement, lui a-t-on dit au Carrefour d'information.

■

Liste des organismes recommandés pour l'implantation des carrefours d'information pour aînés en janvier 2012

Région administrative / Nom de l'organisme / Montant maximal accordé

01 Bas-Saint-Laurent

Centre d'action bénévole Région Témis - 59 400 \$

02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Information et Référence Région 2 - 59 400 \$

03 Capitale-Nationale

Le Pivot - 59 400 \$

04 Mauricie

Centre d'action bénévole des Riverains - 59 400 \$

05 Estrie

Centre d'action bénévole Valcourt et Région - 59 400 \$

05 Estrie

Centre d'action bénévole de la Missisquoi-Nord - 59 400 \$

06 Montréal

Centre d'action bénévole de Montréal-Nord - 59 400 \$

06 Montréal

Carrefour communautaire Montrose - 59 400 \$

06 Montréal

Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent inc.- 59 400 \$

08 Abitibi-Témiscamingue

Entraide de Quartier Le Point d'Eau inc. - 59 400 \$

08 Abitibi-Témiscamingue Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue - 59 400 \$

09 Côte-Nord

Centre d'action bénévole Le Nordeste - 59 400 \$

09 Côte-Nord Centre d'action bénévole de Sept-Îles (projet reçu après la date de fin de l'appel de projets) - 59 400 \$

12 Chaudière-Appalaches

AQDR Montmagny-L'Islet - 59 400 \$

12 Chaudière-Appalaches

Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin - 59 400 \$

14 Lanaudière

Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin - 59 400 \$

15 Laurentides

Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger - 59 400 \$

16 Montérégie

Centre d'action bénévole de Granby - 59 400 \$

16 Montérégie

Centre communautaire pour aînés et aînées de Longueuil - 59 400 \$

17 Centre-du-Québec

Centre d'action bénévole Drummond - 59 400 \$

Total 20 carrefours - 1 188 000 \$



Programme PAIR sur le territoire de Saint-Tite

Le service d'appel de sécurité maintenant offert par le CAB Mékinac

Par **Karine Brault**, directrice générale du CAB Mékinac, Saint-Tite

Le comité du programme P.A.I.R. est fier d'annoncer que le programme P.A.I.R. (Programme d'Assistance Individuelle aux personnes Retraitées) est de nouveau opérationnel à Saint-Tite, Hérouxville, Sainte-Thècle, Saint-Adelphe, Saint-Séverin, Notre-Dame et Lac-aux-Sables.

Rappelons que ce programme est un système téléphonique automatisé qui appelle les abonnés quotidiennement à une heure précise. Le programme Pair permet aux personnes inscrites de demeurer chez elles en sécurité, de rassurer la famille et les proches et procure une intervention rapide à tous les jours en cas de besoin.

Le fonctionnement est simple, quand l'abonné répond à l'appel téléphonique effectué par la centrale, celle-ci comprend que tout va bien. Si au premier appel, il n'y a pas de réponse, deux autres appels sont effectués, après quoi, les personnes répondantes se rendent au domicile de l'abonné.

Ce programme s'adresse aux personnes seules, en perte d'autonomie, en convalescence, aux personnes handicapées, à toute personne recherchant un moyen simple et **gratuit** d'assurer la

sécurité.

Les municipalités assurent annuellement les frais de communication pour offrir aux contribuables une bonne qualité de vie via le système P.A.I.R.

N'hésitez pas à vous informer davantage à l'AQDR Mékinac au 418.289.2880.

■



Les membres du comité : René Carpentier, Ville de Saint-Tite; René Boisvert, CSSS Vallée-de-la-Batiscan; Karine Brault, CAB Mékinac; Claude Trudel, AQDR Mékinac; Michel Gendron, Communication le Rocher; Katy Baril, Caisse Desjardins du Centre Mékinac et Éric Bellemare, Sûreté du Québec.



Pour s'inscrire au service :
Centre d'Action Bénévole
Mékinac
418.365.7074





En libr@irie

Préparer **aujourd'hui** l'action bénévole **de demain**

Guide de réflexion et d'action

Produit et édité par la
**Fédération des centres
d'action bénévole du Qué-
bec**

La FCABQ a entrepris une recherche qui s'est échelonnée sur une période d'un an, entre novembre 2009 et novembre 2010. Elle visait l'identification de bonnes pratiques de gestion des bénévoles aînés œuvrant dans les secteurs de la santé et des services sociaux, principalement auprès des aînés, ceci dans les trois sphères de l'action bénévole (recrutement, reconnaissance, rétention).

La recherche a mené à la production d'un rapport auquel s'est ajouté un guide de réflexion et de pistes d'action. Ses résultats ont fait l'objet d'un colloque tenu le 7 décembre 2010, dans la foulée de la Journée internationale des bénévoles qui a lieu le 5 décembre de chaque année depuis 1985.

Coûts

CABs et autres : 10 \$

Frais d'envoi en sus

1.



1. Pour commander :
[www.fcabq.org/Boutique en ligne/
Gestion des ressources humaines](http://www.fcabq.org/Boutique%20en%20ligne/Gestion%20des%20ressources%20humaines)

2. Pour télécharger :
[www.fcabq.org/
FCABQ/Dossiers/Pratiques gagnantes](http://www.fcabq.org/FCABQ/Dossiers/Pratiques%20gagnantes)

2.



La reconnaissance des bénévoles : Les éléments d'un programme

Produit et édité par la
**Fédération des centres
d'action bénévole du Québec**

**Disponible en téléchargement
seulement sur www.fcabq.org -
GRATUIT**

Le salaire d'un bénévole est l'assurance d'être reconnu comme un partenaire à part entière et respecté au sein de l'organisme. Aussi, la reconnaissance doit-elle faire partie intégrante du processus de gestion et veiller à ce que les bénévoles se sentent valorisés au sein de l'organisme pour lequel ils œuvrent.

Un programme de reconnaissance efficace et bien ciblé peut soutenir un organisme à bien des égards. S'il est bien géré, le programme motivera les bénévoles en comblant leurs besoins individuels, tout en appuyant les objectifs fixés par l'organisme. Un programme bien géré contribuera de diverses manières à l'efficacité de l'action de l'organisme.

**Disponible en téléchargement
seulement sur www.fcabq.org -
GRATUIT**





Pour vous guider vers
la bonne ressource

Contactez-nous
fcabq.org

514.843.6312 • 1.800.715.7515

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC



FÉDÉRATION
DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau
Montréal, QC
H2K 4H7

Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7511
Télécopie : 514.843.6485
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !
www.fcabq.org

Bénévol'Action

Hiver 2012

| Collaborateurs à ce numéro |

Virginie Bernier, RQ-ACA | Karine Brault, CAB Mékinac | Daniel Caron,
Conseil québécois du loisir | Geneviève Castonguay, CAB de Saint-
Félicien | Suzie Labbé, CAB Beauce-Étchemin | Ministère de la
Famille et des Aînés | Denis Nantel, Les Rendez-vous annuels |
Pierre Riley, FCABQ | Sylvia Roy, RR-GCF | Sarah Tremblay, CAB
de Chicoutimi

| Responsables de la publication |
Pierre Riley | Patricia Morin

| Collaboration spéciale |
Marie-Marthe Lespinay

| Conception | Rédaction | Réalisation |
Patricia Morin

| Droits d'auteur |
Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*,
à la seule condition d'en citer la source.



Votre présence fait la différence

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 15 AU 21 AVRIL 2012

L'Agenda

Le 8 mars

Journée internationale des femmes

Créée en 1977 par les Nations Unies et invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes. Visitez le site de l'ONU à ce sujet :

<http://www.un.org/french/events/women/iwd/>

Du 24 mars au 1er avril 2012

Semaine québécoise des adultes en formation 10e édition

Renseignements sur www.semaine.icea.qc.ca

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2012

Du 15 au 21 avril

Il est encore temps de commander vos articles de reconnaissance en prévision de la SAB :

Premier arrivé, premier servi !

Bon de commande interactif sur www.fcabq.org

Du 13 au 19 mai 2012

Semaine L'Amitié n'a pas d'âge, 25e édition

Invitation spéciale aux organismes de jeunes et d'aînés qui démarrent des projets ou poursuivent des activités.

Toute l'information sur www.amitieage.org

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2012

DU 15 AU 21 AVRIL

COMMANDEZ VOS ARTICLES DE RECONNAISSANCE DÈS MAINTENANT !

www.fcabq.org :

- Pour trouver le CAB de votre secteur ou territoire
- Pour commander à partir du bon de commande en PDF interactif
- Pour télécharger l'argumentaire du visuel et du slogan 2012

